

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

## PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.  
Six mois, — . . . 10 — — 13 »  
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

## Gare de Saumur (Service d'été, 6 mai).

## DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 11 minutes du matin, Poste.  
9 — 02 — — Omnibus.  
1 — 45 — — soir, Omnibus.  
4 — 13 — — Express.  
7 — 18 — — Omnibus.

## DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 03 minutes du matin, Mixte (prix réduit).  
8 — 41 — — Omnibus-Mixte.  
9 — 50 — — Express.  
11 — 34 — — Omnibus-Mixte.  
5 — 57 — — soir, Omnibus.  
10 — 34 — — Poste.

## PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces . . . . . 20 c. la ligne.  
Dans les réclames . . . . . 30 —  
Dans les faits divers . . . . . 50 —  
Dans toute autre partie du journal. 75 —

## ON S'ABONNE A SAUMUR,

AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.  
Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C<sup>ie</sup>, place de la Bourse, 8.

## Chronique Politique.

Le journal *l'Italie*, de Florence, du 24 juillet, dit que M. Rattazzi a déclaré, dans le sein de la commission chargée d'examiner le projet de loi relatif à la suppression du cours forcé des billets de banque, que le gouvernement pourrait faire cesser ce cours forcé si la Chambre lui accordait les 600 millions qu'il a demandés sur les biens ecclésiastiques. La commission est disposée à proposer un article additionnel portant le retrait du cours forcé à dater du 1<sup>er</sup> janvier 1868, avec une latitude de quelques mois pour faciliter les opérations et pourvoir, par d'autres voies, aux besoins du Trésor.

Le *Corriere italiano* prétend que le ministre de l'intérieur a envoyé à tous les préfets une circulaire qui leur enjoint d'empêcher par tous les moyens possibles les enrôlements qui se font depuis plusieurs jours dans quelques villes d'Italie.

Le roi des Belges a reçu, le 25 juillet, en audience de congé le marquis de Corio, ministre de l'empereur Maximilien, et lui a conféré le grand cordon de l'ordre de Léopold.

Le *Moniteur belge* publie une circulaire de M. Vandepereboom qui, par suite de la disparition de l'épizootie, rétablit les marchés de bestiaux et supprime les obstacles qui avaient été mis à la circulation du bétail.

Les avis de New-York, apportés par le paquebot le *Saxonia*, sont du 13 juillet, au matin.

Plusieurs membres radicaux du Congrès de Washington avaient proposé une résolution approuvant l'exécution de Maximilien.

Le bruit courait que le gouvernement américain désirait intervenir au Mexique.

Les expéditions de filibustiers s'organisaient contre Juarez à New-York, à la Nouvelle-Orléans, à Buffalo et dans d'autres villes. Le bruit courait également que de nombreux enrôlements avaient lieu.

A la Nouvelle-Orléans, des messes pour le repos de l'âme de Maximilien avaient été dites dans toutes les églises catholiques.

Le consul autrichien de la Nouvelle-Orléans avait loué un bâtiment pour transporter à Trieste les membres autrichiens de la légion étrangère du Mexique.

La canonnière américaine *la Haye* était retenue de Québec par les autorités canadiennes, parce qu'elle n'a pas consenti à donner les saluts d'usage aux canonnières britanniques.

## On écrit de Paris au Nord :

« Les armements et les préparatifs militaires, poursuivis régulièrement, doivent être achevés au mois de mars prochain. Ils seraient suffisants pour pourvoir à cinq corps d'armée de cent mille hommes, et laisseraient un excédant de deux cent cinquante mille fusils qui pourraient servir à armer une réserve.

« Les chevaux de l'armée provenant des dernières acquisitions, et qu'on avait commencé à revendre, sont gardés et envoyés chez des propriétaires ruraux; on parle même d'ordres donnés et de fonds versés à Vienne pour achat de chevaux en Hongrie. »

## NOUVELLES DU MEXIQUE.

Le paquebot transatlantique *Ville-de-Paris*, arrivé à Brest, en route pour le Havre, nous a mis en possession de nos lettres et de nos journaux de New-York le 14 juillet.

On venait de recevoir, par la voie de la Nouvelle-Orléans, des avis de Queretaro, en date du 19 juin, concernant le procès et la condamnation de Maximilien.

La cour martiale s'était réunie le 13 juin au matin; elle était composée d'un lieutenant-colonel, président, de six capitaines et du lieutenant-colonel Manuel Asparosa, rapporteur. Les trois prisonniers ont été jugés séparément; chacun d'eux a refusé de reconnaître la compétence de la cour et a protesté contre la non-reconnaissance du droit d'appel.

Les griefs articulés contre Maximilien étaient les suivants :

- 1<sup>o</sup> Usurpation de l'autorité suprême ;
- 2<sup>o</sup> Exécution de la loi du 3 octobre 1865, sur la mise à mort des prisonniers libéraux ;
- 3<sup>o</sup> Décret du 7 mars qui avait pour but d'assurer la continuation de la guerre, après le départ des troupes françaises, et nomination d'une régence.

Maximilien a été défendu avec beaucoup d'habileté par MM. Ortega et Jesus-Maria Vasquez. Le premier a combattu l'accusation d'usurpation et de cruauté portée contre le prisonnier. Il a dit que la loi du 3 octobre avait été signée lorsqu'on avait fait accroire faussement à Maximilien que Juarez n'était plus sur le territoire du Mexique; l'un des articles de cette loi a été dicté par le commandant en

chef des troupes françaises. D'ailleurs, a continué l'avocat, cette loi ne devait agir que comme un épouvantail, et jamais une demande en grâce n'a été rejetée par Maximilien.

Comme le fait justement remarquer le *Messenger franco-américain*, ceci était une exagération, car le texte de la loi en question n'admettait pas le recours en grâce; tout prisonnier pris les armes à la main devait être fusillé dans les vingt-quatre heures.

M. Ortega a ensuite prié les membres de la cour, au nom de la civilisation et de l'histoire qui jugera les soldats de la seconde guerre d'indépendance, de ne pas souiller le pays aux yeux des générations futures. Celles-ci applaudiront toujours au plus grand des pardons couronnant la plus grande des victoires.

A son tour, M. Vasquez a pris la parole. Voici la péroraison de son discours :

« Si vous condamnez l'archiduc à mort, je ne m'effraye pas d'une coalition de l'Europe ou de l'attitude menaçante que pourraient prendre les Etats-Unis à l'égard de la République. Je suis persuadé que l'influence française a été détruite par les libéraux; mais je crains la réprobation universelle qui retombera sur notre pays comme un anathème; oui, je crains cette réprobation beaucoup plus que la sentence de mort, parce que j'ai conscience de la nullité des actes de la cour martiale. »

C'est dans la soirée du 14 que la cour a rendu sa sentence, en séance secrète. On sait le reste.

Suivant les mêmes avis, après l'exécution, le corps de l'archiduc avait été livré à son mé-

## FEUILLETON.

41

## LES MAGICIENNES D'AUJOURD'HUI.

(Suite.)

## XXVIII. — LE DUEL DE MACABRE.

Pendant que Faustin causait tranquillement, en marchant sur la terre ferme, c'était à qui s'élancerait sur la glace. Coraly et tout le bataillon des beautés en vogue passaient rapidement dans leurs traîneaux, les mains dans le manchon, le visage glacé, le sourire aux lèvres et le nez rouge. Les roses de leur teint avaient changé de place, voilà tout.

Les sportsmen, qui se trouvent partout où l'on peut briller, s'élançaient, glissaient, paraient sur le lac. Ce charmant lac, qui, dans l'été, est le plancher des cygnes, était devenu, en se gelant, le plancher de nos lions. De nombreux spectateurs, groupés sur le rivage ou circulant sur le lac, formaient une galerie, et applaudissaient les plus habiles. Sur ce théâtre de la glace, parmi ces acteurs, chassant le patin au lieu du cothorne, c'était à qui prendrait les poses les plus gracieuses, et ferait les évolutions les plus artistiques.

Ils voulaient tous se distinguer dans cette comédie de l'hiver, qui devait finir par un drame.

C'était le jour fatal, dont chacun se souvient; c'était le dimanche 19 janvier 1862.

Le pince-nez, le gilet sans reproche et le beau Narcisse se faisaient remarquer par leur merveilleuse adresse; s'ils étaient loin d'avoir de l'esprit jusqu'au bout des doigts, ils en avaient du moins au bout des pieds.

Le beau Narcisse poussait le traîneau de Bohéma, légèrement, rapidement, tout en glissant à la suite, avec un art extrême. Tout-à-coup, Bohéma fronça ses sourcils peints et s'écria :

— Je ne me trompe pas, cette femme que j'aperçois là-bas, en traîneau, c'est cette bégueule pour laquelle vous pensez que Théobald s'est battu en duel! Pauvre garçon!... je vous demande un peu si cette pimbeche méritait qu'on se fit tuer pour elle! C'est égal! c'était un homme de cœur.

Depuis la mort de Théobald, ces demoiselles ne parlaient plus que de duels et d'hommes de cœur; cela avait fini par impatienter, par humilier même leurs cavaliers servants.

Narcisse brillait dans l'escrime comme au tir, et savait aussi bien couper la gorge que brûler la cer-

velle. Naturellement, il se sentait un désir extrême de faire connaître à ces demoiselles ses petits talents d'agrément.

Après un long et brillant exercice, le patineur et le traîneau s'arrêtèrent un instant près du rivage.

Narcisse, qui, en fait de choses insignifiantes, parlait volontiers de sa chère personne, causait avec Bohéma des pas savants et même des caractères d'écriture, qu'il était capable de tracer avec son patin artistique.

— Quand vous voudrez, ma chère enfant, disait-il, j'exécuterai devant vous les tours de force dont se vantait jadis le fameux Saint-Georges: j'écrirai mon nom sur la glace, en patinant.

Il s'aperçut qu'il avait en face de lui deux yeux fixes, qui le regardaient; ces yeux appartenaient à un personnage étrange, grand, fier, superbe, un peu satanique, noir de cheveux, de prunelles, de sourcils et de vêtements, se tenant droit et immobile, la pâleur sur le front, la raillerie dans les yeux, et le dédain au coin des lèvres.

Stella, qui se trouvait de ce côté, avec son père, aperçut aussi cette belle et sardonique figure; elle ne put retenir un cri de joie, et, en dépit de cette froide journée de janvier, il y eut dans son cœur

tous les rayons de soleil du printemps.

— Regardez, mon père, regardez! dit-elle, c'est Macabre!

— Eh! parbleu, oui! répondit le colonel; je n'en reviens pas... Macabre à Paris, au bois, mêlé à la fashion!... Est-ce qu'il abandonnerait ses pompes funèbres... pour les pompes de Satan?

— C'est d'autant plus vraisemblable, dit Stella, qu'il a un paletot neuf et presque bien fait.

Cette découverte lui causa un violent battement de cœur.

— Mais s'il revient un peu parmi les vivants, continua-t-elle, s'il se décide à sortir de dessous terre, pourquoi ne vient-il pas nous saluer? Il ne nous regarde même pas.

Si Stella eût tourné la tête un instant plus tôt, elle n'eût pas fait ce reproche à Macabre. Depuis quelques instants, il était là, à une dizaine de pas, en contemplation devant elle, l'enveloppant d'une admiration enthousiaste, ne perdant pas une étincelle de ses regards, un sourire de ses lèvres, un geste de sa main. Il était en adoration; elle donnait une fête à ses yeux.

La voix haute et tapageuse de Narcisse avait détourné un instant son attention, et quand il l'enten-

decin, qui devait l'embaumer et, de concert avec d'autres amis du défunt, le faire transporter en Autriche.

Les corps de Miramon et de Mejia ont été remis à leurs familles.

Une correspondance particulière de Mexico, en date du 19 juin, porte :

« Le lieutenant-général de l'empire, le trop fameux Marquez, a remis hier soir le commandement de la garnison au général Ramon Tabera. Dans la nuit, il s'est échappé de la capitale, sous un déguisement, avec le général Vidaurri et les principaux chefs du gouvernement impérial. On croit qu'ils ont gagné les montagnes, en attendant que le chemin de la côte leur soit ouvert. Marquez emporte, dit-on, six millions en traites sur l'Europe.

» Dès que Tabera a pris le commandement, il a fait arborer le drapeau blanc sur les fortifications de la capitale, et un armistice de vingt-quatre heures a été conclu.

» C'est aujourd'hui le soixante-dix-huitième jour de siège. Ce que Marquez et ses subordonnés n'ont pas fait pour mettre la population aux abois, la faim l'a accompli. Depuis douze jours, les gens de la population pauvre mouraient littéralement de faim. Aussi une quantité énorme de ces malheureux ont-ils quitté la ville. »

D'après d'autres informations, les « masses immenses de peuple » qui s'étaient enfuies appartenaient pour la plupart aux classes élevées. Nous citons :

« Cette retraite avait quelque chose de l'Exode biblique. D'immenses bateaux plats, chargés de cent à trois cents personnes, hommes, femmes et enfants, jetant en arrière un regard désespéré, traversaient incessamment les canaux du sud-ouest, manœuvrés par des Indiens qui les poussaient d'une rive à l'autre avec des perches de dix à vingt pieds de longueur. L'étrangeté du spectacle ajoutait encore à la grandeur des émotions qu'il soulevait. C'était tout un peuple qui désertait ses foyers. Au jour de la capitulation, sur 220,000 habitants il n'en restait pas plus de 110,000, soit la moitié, dans la ville. La seule journée du samedi 15, avait vu 14,000 âmes abandonner la capitale.

» Depuis quinze jours, il n'y avait plus à Mexico ni pain, ni farine, ni maïs, ni viande, ni rien, si ce n'est de la chair de cheval. C'était la seule nourriture sur laquelle eussent pu compter la population et la garnison pour subsister, si la résistance avait dû se prolonger. »

Les griefs contre Marquez se précisaient. Il avait spolié le commerce et toutes les classes de la population, et n'avait rien payé, disait-on, ni dettes, ni réquisitions, ni rien. Depuis son arrivée de Queretaro, c'est-à-dire depuis quarante jours environ, il avait levé 4,500,000

piastres d'impôts forcés, et n'avait rendu de compte à personne.

Parti de Mexico pour Puebla, le 29 mars, avec 4,500 hommes et 500,000 piastres en numéraire, sous prétexte de voler au secours de l'empereur, il était rentré dans la capitale pendant la nuit du 11 avril; il avait abandonné avec Andrade ses troupes débandées dans les plaines d'Atlixco, ramenant secrètement le trésor qu'il disait avoir perdu. Des soldats, qui avaient convoyé ce précieux butin, avaient parlé; ils avaient été fusillés.

On s'entretenait encore d'une extorsion de 150,000 piastres pratiquée le 24 mai au préjudice de la maison de banque Barron Forbes et C<sup>o</sup>, et d'une somme de 60,000 piastres en argent, enlevée de vive force à l'institution charitable de Monte-Pio. « En résumé, dit un correspondant, Marquez est un grand criminel; il a servi et desservi également amis et ennemis, et jamais mémoire n'aura été plus justement exécutée. »

Le jour où l'on a su que des pourparlers pour la capitulation étaient entamés entre Tabera et Diaz, la ville a été plongée dans une indicible anxiété. Tout était mystère et crainte sur ce qui arriverait. C'était la terreur de l'inconnu. On ne parlait que de tueries probables; on disait que les 250 notables qui formaient la célèbre assemblée de 1862 seraient tous fusillés; que pas un chef, civil ou militaire, ne serait épargné; que la ville serait noyée dans le sang. Le soir, la cité était silencieuse comme un tombeau; à peine entendait-on un pas solitaire dans les rues ténébreuses; de temps en temps le galop d'un cheval faisait événement en sonnant sur le pavé comme un glas. On se prenait, tant était grande la terreur muette, à regretter le grondement sombre du canon, qui, la veille encore, roulait d'écho en écho dans les profondeurs de la nuit.

Le lendemain 20 juin, au lever du jour, le général Tabera, conformément aux conventions préalablement arrêtées, se rendit seul à cheval aux retranchements de l'armée libérale, y monta dans une voiture qui le conduisit au château, où il resta en conférence avec Diaz pendant près de deux heures. Mais comme le chef impérialiste demandait des conditions particulières et que le chef libéral voulait une capitulation sans conditions, cette entrevue n'aboutit pas.

On vit à dix heures et demie le général Tabera revenir à sa résidence privée. L'armistice expirait à 4 heures après midi. Tout le temps intermédiaire se passa sans que personne connût les résultats de l'entrevue. A 4 heures et demie, on ne savait rien encore. Des milliers de citoyens, des soldats par escouades, français et autrichiens, couraient aux lignes; la démoralisation était partout. A 5 heures, on vit le consul des Etats-Unis se diriger vers le camp de Diaz. Il revint, et bientôt la bannière

républicaine fut déployée sur le château de Chapultepec, et cinq minutes après, le bombardement fut ouvert sur la ville avec une violence inconnue encore depuis le commencement du siège. La masse du peuple, accumulée aux avant-postes, se rua au cœur de la ville, frappée de stupeur. Les bombes pleuvaient par centaines. Tabera dépêcha des ordonnances de tous côtés à la recherche de ses généraux. Une junta de guerre fut mandée à sa maison, et, dix minutes après, la reddition sans condition était décidée. Des drapeaux blancs furent hissés, et le bombardement cessa après avoir foudroyé la ville une heure durant.

Les ratifications de la capitulation ont été échangées le 21, au point du jour, et Diaz a pris possession de la ville avec le corps de troupes d'Oajaca. Le mouvement s'est fait en bon ordre. Les Autrichiens, conformément aux termes de la capitulation, ont occupé le palais National. Les troupes de ligne et la cavalerie de la garnison se sont débandées et sont presque toutes rentrées dans leurs foyers, chose facile, puisque tous les soldats appartenaient à la ville même. Les Autrichiens ont été libérés sur parole. Fait curieux, leur musique a été incorporée, sur sa demande, dans l'armée républicaine.

Contrairement à ce qu'on redoutait, le général Diaz avait fait respecter la vie et la propriété des habitants. Le plus grand ordre régnait dans Mexico d'où l'on mande, sous la date du 21 juin :

« Le général Diaz a rétabli dans leurs fonctions tous les employés civils destitués par l'intervention de 1863. M. Juan J. Baez, gouverneur de la vallée de Mexico, est chargé d'assurer la tranquillité. Il a lancé un ordre prescrivant aux chefs impérialistes de se présenter aux autorités mexicaines dans les 24 heures, sous peine de mort. Ils devront se tenir à la disposition du gouvernement. Le même ordre interdit aux habitants de donner asile à ces chefs, sous peine d'emprisonnement et d'amende. Ceux qui auront en leur possession des valeurs appartenant au gouvernement et qui ne pourront en expliquer la provenance seront jugés comme voleurs.

» Un ordre interdit l'entrée de liqueurs fortes dans la ville pendant les trois jours qui suivront l'occupation. Les soldats qui se rendront coupables de vols ou d'actes de violence seront fusillés sommairement. Enfin, un dernier ordre autorise les personnes dont les propriétés ont été confisquées par les autorités impérialistes à en reprendre possession sans attendre la décision des cours de justice. »

Ces dispositions si énergiques et si remarquables n'étaient point restées lettre morte, comme le prouve l'extrait suivant d'une lettre de Mexico, le 26 juin :

« La malle est sur le point de partir. On ré-

pand le bruit de l'exécution de dix-huit cents hommes à Queretaro, depuis la prise de cette ville. Cette absurdité trouve les impérialistes disposés à l'accueillir. On dit encore que nombre de prisonniers ont été fusillés ici, par ordre de Diaz. Je me suis informé, et j'ai appris que quelques soldats libéraux, coupables de vols et de pillage et pris en flagrant délit, avaient seuls été exécutés. Or, c'est à ces exécutions que nous devons la sécurité parfaite dont la ville jouit.

» On fait des perquisitions de tous côtés pour découvrir Marquez et ses compagnons. Les portes de la ville sont gardées avec un soin minutieux. Plusieurs des consulats ont été visités, malgré les protestations des consuls. Jusqu'ici, on n'a arrêté aucun personnage important.

» On fait circuler ici les rumeurs les plus absurdes. On dit que le général Ortega est à la tête d'une armée considérable, qu'il va rallier autour de lui les restes du parti clérical; et que Marquez, Vidaurri, Quiroga et autres se joindront à lui; on ajoute que Matamoros est assiégé, etc., etc. Est-il besoin d'ajouter qu'il n'y a pas un mot de vrai dans tout cela? Ortega est toujours prisonnier à Monterey; il n'y a pas eu le moindre soulèvement en sa faveur; et quant à Marquez et à ses compagnons, ils ne songent sans doute qu'à quitter le pays, car leur situation est désespérée. »

Le 21 au soir, un ordre de Baz a prescrit l'évacuation de tous les couvents dans les quarante-huit heures. Le lendemain au lever du jour la dispersion a commencé, et les 860 religieuses qui se trouvaient à Mexico ont quitté leurs asiles pour ne plus se réunir en ce monde. C'est le premier coup à l'Eglise et sans doute le signal de sa déchéance finale.

Le père Fischer, le confesseur et le conseiller de Maximilien, était prisonnier, ainsi que M. Lacunza, ministre d'Etat de Maximilien.

Cinq nouveaux journaux venaient de paraître à Mexico, tous étaient mexicains; les journaux français avaient complètement suspendu leur publication.

Le commerce était dans le marasme le plus complet. La population se montrait hostile aux étrangers, et comme la plupart des négociants sont allemands, anglais ou français, leurs affaires souffraient de cette hostilité.

Le *Messenger franco-américain* donne aussi des renseignements sur l'occupation de la Vera-Cruz par les juaristes. La légion étrangère, bien loin de s'être conduite, comme on le disait, d'une manière exemplaire, a menacé de piller la ville si on ne lui donnait pas une forte somme avant son départ. Il a fallu appeler devant le rôle deux navires de guerre étrangers pour en imposer à ces soldats de fortune; cependant on leur a distribué trois mille piastres d'or avant de les embarquer pour Mobile. Ce départ a précédé l'occupation de la ville par

dit dire à Bohéma :

— J'écrirai mon nom sur la glace, en patinant, Macabre, qui ne se gênait pas, le regarda fixement, en haussant les épaules.

— Qu'est-ce que c'est ? dit Narcisse, qui, à son tour, le regarda avec un clignement d'yeux, imperceptible.

Il répéta à Bohéma la phrase qui avait déplu à Macabre, en l'articulant encore plus nettement.

Second haussement d'épaules, accompagné d'un petit ricanement.

— Permettez, ma chère enfant..., dit Narcisse à Bohéma, j'ai deux mots à dire à ce monsieur.

Il aperçut le pince-nez, qui paraissait près de là, et il lui fit signe de venir.

— Mon cher, lui dit-il, veuillez me remplacer et pousser le traîneau de Bohéma; mais ne vous éloignez pas trop; je puis avoir besoin de vous.

Il s'arrangeait de manière à ce que sa reine des Bohêmes ne doutât pas un instant de ses intentions agressives et ferrailleuses.

Bohéma, tout en regrettant que le duel n'eût pas lieu pour ses grands yeux, agrandis infiniment avec des pinceaux mystérieux, regarda pourtant le spadassin avec admiration

— Vrai, mon petit, lui dit-elle, vous êtes superbe !... ça me ferait de la peine si vous vous battiez, et si vous aviez la moindre égratignure; mais ça ne m'empêche pas de vous admirer, et de vous dire que vous êtes crâne.

Narcisse, la tête montée par cette approbation délicate, s'empressa de rejoindre Macabre, pendant que le traîneau s'éloignait doucement, et que Bohéma pouvait encore l'apercevoir.

Il se débarrassa à la hâte de ses patins, alla se poster en face de Macabre, croisa les bras, le regarda entre les deux yeux, et lui dit d'un ton merveilleusement insolent :

— Monsieur, j'ai l'honneur de vous dire que, trois ou quatre fois, j'ai écrit mon nom sur la glace, en patinant.

Macabre le regarda sans sourciller et lui répondit :

— Monsieur, j'ai l'honneur de vous dire qu'hier, à neuf heures moins un quart, je suis allé décrocher la lune; c'est pour cela que vous ne l'avez pas aperçue.

— Monsieur, s'écria Narcisse, furieux, apprenez que je suis un homme véridique ?

— Je ne dis pas le contraire, Monsieur; mais faites-moi le plaisir de me dire ce que c'est qu'un homme véridique ?

— Eh ! parbleu ! c'est celui qui dit la vérité.

— Du tout, c'est celui qui ment le moins.

— Cela veut dire que je mens ! s'écria Narcisse, de plus en plus irrité, et élevant de plus en plus la voix, pour que tout le monde l'entendît.

Effectivement quelques curieux se rapprochèrent. Stella et le colonel, qui se trouvaient assez près pour l'entendre, ne perdaient pas un mot de la discussion. Stella était dans une agitation fébrile, et écoutait avec anxiété.

— Jamais personne ne m'a donné un démenti, continua Narcisse; voici ma carte, Monsieur.

— Mon Dieu ! mon Dieu ! dit Stella à son père, ils vont se battre !

— Il est difficile qu'il en soit autrement, répondit le colonel.

— Vous me donnez votre carte, Monsieur, répondit Macabre, toujours froidement railleur; ce n'est pas, je suppose, pour que j'aie vous faire une visite ?

— Pas de plaisanteries, Monsieur.

— C'est donc pour un duel ?

— Assurément.

— Je suis désolé de ne pouvoir vous être agréable, Monsieur, reprit Macabre; mais rien ne me

fera déroger à mes principes : je ne me bats jamais.

— Hein ? dit le colonel.

Stella que l'idée seule de ce duel épouvantait, resta cependant toute interdite, quand elle vit que Macabre le refusait.

— Ah ! Monsieur ne se bat pas ? dit Narcisse, en le toisant avec une insolence railleuse... Et si je vous y forçais ?

— Je vous en défie.

— Ah ! ne me défiez pas ! dit-il en se rapprochant. Si je vous donnais un soufflet ?...

— Je vous en rendrais quatre.

— Un duel de portefaix !

— C'est le plus naturel.

— Il y eut, autour d'eux, des rires peu flatteurs pour Macabre.

Le colonel était stupéfait, et Stella, malgré son amour, malgré sa joie de voir Macabre hors de danger, ne pouvait s'empêcher d'être humiliée pour lui. En vraie fille de militaire, elle avait le fanatisme du point d'honneur.

Narcisse, sentant qu'il avait le beau rôle, devenait de plus en plus insolent, et répondit d'un ton de souverain mépris :

— Vous reculez, Monsieur, vous avez peur !

les libéraux. Les consuls d'Angleterre et des Etats-Unis dirigeaient les négociations; ils n'ont ouvert les portes de la Vera-Cruz aux assiégeants que le lendemain de l'embarquement des soldats étrangers.

On assurait que D. Domingo Bureau, le préfet impérialiste de la Vera-Cruz, s'était échappé en emportant un demi-million de piastres appartenant au gouvernement.

Cette fugue serait le pendant de celle de Marquez et achèverait de caractériser le rôle de la plupart des chefs indigènes dans le triste drame mexicain. (Phare de la Loire.)

Le bruit a couru, comme on sait, que l'impératrice Charlotte avait été empoisonnée. D'après le Temps, ce bruit est extrêmement accrédité au Mexique, et même on nomme le poison qui lui aurait été versé : c'est le totoache. Pris à haute dose, le totoache tue ; à dose trop faible pour tuer, il rend fou.

Nous lisons dans le Mémorial diplomatique : Si nous devons nous en rapporter à une lettre écrite de Trieste par une personne digne de confiance, le soupçon que l'impératrice Charlotte aurait été empoisonnée avant de revenir en Europe ne paraît plus être une supposition hasardeuse.

L'œil exercé d'un praticien aussi habile que le docteur Bulhens a été frappé des symptômes tout-à-fait anormaux que présente l'état de l'auguste malade. Quelque violentes et douloureuses qu'aient été les émotions que l'impératrice a éprouvées depuis son départ du Mexique, elles ne sauraient, d'après les lois de la pathologie, être l'unique cause des exaltations mentales et des prostrations morales qui alternent successivement chez elle et semblent défier la science.

Il est certain qu'au mois de juillet 1866 Sa Majesté, à peine embarquée à Vera-Cruz, fut prise d'une insomnie due à l'affluence du sang vers la tête, et qui persista durant toute la traversée. Depuis lors, on a constamment remarqué chez elle des symptômes indiquant une altération profonde du sang, qu'en raison de sa jeunesse et de sa constitution robuste il est impossible d'expliquer autrement que par l'action pernicieuse d'un agent physique.

Tout fait donc présumer que quelque poison subtil a été administré à l'impératrice par les médecins dont la cour de Chapultepec n'était que trop entourée, et que Sa Majesté, en quittant le Mexique, emportait le germe de l'affreuse maladie qui éclata le 4 octobre suivant à Rome.

En effet, quelques jours après le départ de l'impératrice, certains journaux américains, initiés probablement au terrible mystère, prétendirent que pendant son trajet de Mexico au port d'embarquement, Sa Majesté avait donné des signes manifestes de démence; or cette

nouvelle, alors prématurée, ne devait que trop se vérifier quelques mois plus tard.

L'impératrice elle-même pressentait instinctivement la vérité; car dès que ses facultés mentales commencèrent à se troubler, elle fut obsédée de l'idée qu'elle était empoisonnée; et elle demeura toujours sous la funeste influence de cette conviction.

Notre correspondant termine sa lettre en annonçant que l'auguste malade va être soumise à un traitement calculé à la fois pour calmer son esprit et neutraliser les effets de l'altération du sang; et si, comme l'espère le docteur Bulhens, ce traitement réussit, la guérison, lente sans doute, sera encore possible.

Pour les articles non signés : P. GODET.

## Nouvelles Diverses.

Le *Moniteur* publie deux lois : l'une relative au régime commercial de l'Algérie, l'autre augmentant le maximum de la part contributive de l'Etat dans la dépense annuelle de la police municipale de Paris.

— Le budget extraordinaire de 1868 a été voté mercredi au Corps-Législatif par 237 voix contre 15. La session a été ensuite déclarée close en vertu d'un décret de l'Empereur, daté du 24 juillet, et qui a été lu en séance. Les députés se sont séparés en criant : *Vive l'Empereur!* Les cris de : *Vive la liberté!* se sont fait entendre à la gauche du président.

— La Banque d'Angleterre vient de réduire son escompte à 2 0/0.

— S'il faut en croire la *Liberté*, Garibaldi serait à présent en France; d'un autre côté, le *Courrier français* assure que Mazzini n'a pas quitté Londres.

— Le *Journal d'Avranches* met en scène un père barbare, sa fille et un jeune gars de Grandville. Ces derniers s'aimaient d'un amour tendre à l'insu du premier, et ils jouaient entre eux cette éternelle charade de l'amour dont tout le monde connaît le mot. Survient une vieille, — quoi qu'en dise la Fontaine, cet âge est sans pitié. — Or, cette vieille, chagrine du passé, se vengeait sur le présent; elle prévint donc le père Barnabé que, malgré ses ordres, les amoureux se donnaient des rendez-vous sous le châtaignier du Grand-Clos.

Pour les surprendre, Barnabé prétexte une affaire, annonce qu'il part et grimpe sur l'arbre en attendant l'heure du berger. La bavarde commère ne l'avait pas trompé. Les deux jeunes gens, les mains entrelacées, se dirigent vers le Grand-Clos en échangeant de doux propos.

Furieux, le père s'avance afin de mieux voir; la branche casse! Notre homme va se tuer; heureusement pour lui, il reste accroché par le fond de son « inexprimable. » Mais les cou-

pables s'approchent et, sans s'en douter, se placent justement derrière Barnabé, suspendu et haletant. Les tendres confidences commencent, puis les protestations; enfin, le bruit d'un baiser se fait entendre. Barnabé n'y tient plus et sa culotte, sur le fond de laquelle se traduisent toutes les agitations de son âme, n'y tient pas davantage. Le drap résistait moins que sa fille, et le pauvre père, dont le cœur est également déchiré, pousse un cri, et n'a que le temps de se pendre par une seule main aux branchages.

Les amoureux lèvent la tête, et le gars, voyant de suite le parti qu'il peut tirer de cette situation extrêmement tendue, fait ses conditions. — Donnez-moi Marie-Rose et je vous aide à descendre.

— Misérable! tu te gausse de moi parce que je vais tomber.

— Et vous tuer, beau-père!

— Tu crois; alors, tire-moi de là, et je te laisse aller.

— La main de votre fille et je vous décroche.

— Dans deux ans!

— Non! votre consentement de suite!

Qu'ajouterons-nous! le bonhomme était las; il donna sa parole. En deux étans le futur gendre décrocha le futur beau-père. — Les noces se feront après la moisson.

Et voilà l'histoire que notre confrère normand raconte sous ce titre : « La culotte providentielle ou le triomphe de l'amour. »

## Chronique Locale et de l'Ouest.

Le *Moniteur* publie deux décrets relatifs aux conseils généraux et aux conseils d'arrondissement.

La session des conseils généraux s'ouvrira le 26 août prochain, et sera close le 9 septembre au plus tard dans tous les départements, à l'exception du département de la Seine.

Les conseils d'arrondissement se réuniront le 16 août prochain pour la première partie de leur session, dont la durée est fixée à cinq jours, et le 23 septembre pour la deuxième partie de leur session, dont la durée est également fixée à cinq jours.

Le département de la Sarthe est autorisé à emprunter une somme de 3,940,000 fr., qui sera affectée à la construction d'un chemin de fer d'intérêt local, de Mamers à Saint-Calais.

Un affreux malheur est arrivé dans la matinée du 22 sur le chemin de fer du Mans à Rennes, entre la Millesse et Domfront.

Quatre ouvriers terrassiers étaient occupés à travailler sur la voie, lorsqu'ils aperçurent le train de Rennes se dirigeant à toute vapeur vers Le Mans. Afin de se soustraire au danger

qui les menaçait, ils gagnèrent la voie opposée, qu'ils croyaient libre, et une fois sur cette voie ils se tournèrent vers le train qui allait passer.

Malheureusement, à ce même moment, arrivait un autre train venant du Mans par la voie sur laquelle ils étaient garés. Mais le bruit de la machine et des wagons qui passaient les empêcha d'entendre la marche du train qui se dirigeait sur eux; de sorte qu'ils furent atteints par la locomotive avant même de l'avoir vue. Trois de ces hommes ont été tués sur le coup, broyés sous les roues des wagons; le quatrième a eu les deux jambes coupées. Il a été transporté à l'hospice du Mans dans un état qui laissait peu d'espoir.

(Phare de la Loire.)

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

## Dernières Nouvelles.

Florence, 26 juillet. — La *Gazette du peuple*, de Florence, assure qu'il est arrivé au ministère des affaires étrangères une dépêche de M. Nigra donnant, au nom du gouvernement français, des explications sur la présence à Rome du général Dumont.

D'après la *Gazette*, M. de Moustier aurait déclaré à M. Nigra que le général Dumont, ayant fait connaître au gouvernement français qu'il allait à Rome pour ses affaires particulières, avait été chargé par ce dernier de se renseigner sur les conditions véritables de la légion d'Anibes.

Le général, exagérant la portée de sa mission, lui aurait donné une signification bien plus prononcée en exprimant ses propres sentiments comme s'ils étaient ceux de son gouvernement, qui ne l'avait pas autorisé à cela. M. de Moustier croyait cependant qu'il y avait beaucoup d'exagération dans les bruits accueillis à cet égard par les journaux italiens.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

EXPOSITION UNIVERSELLE.

## LE MÉMORIAL AGRICOLE DE 1867

OU

L'AGRICULTURE A BILLANCOURT

ET AU CHAMP-DE-MARS.

Sous ce titre, M. Louis HERVÉ, directeur de la *Gazette des Campagnes*, publie un ouvrage où seront décrits minutieusement, et au point de vue strictement pratique, tous les procédés de culture et tous les instruments agricoles qui, mis à l'épreuve, sont exposés sous les yeux du public dans les deux expositions du Champ-de-Mars et de Billancourt.

Le *Mémorial* sera une œuvre essentiellement populaire et pratique; tous les instruments d'une utilité réelle y seront étudiés à la lumière de l'expérience. La solidité, le bon

On se mit de nouveau à ricaner, en regardant Macabre, et le colonel s'écria, en faisant un mouvement pour aller à lui :

— Mais ce malheureux se déshonore!

Il s'arrêta en voyant Macabre qui, superbe, terrible, et des éclairs plein les yeux, s'avancait vers le provocateur, qui le regardait avec stupefaction.

Ce n'était pas Macabre qui reculait, c'étaient les curieux qui l'entouraient, et qui semblaient presque effrayés.

— Ah! je m'y connais, dit le colonel, et je réponds que cet homme-là a du courage!

— N'est-ce pas, mon père? s'écria Stella.

— Peur! reprit Macabre, en toisant le spadassin; je n'ai peur ni de vous, ni de personne, ni même des sanglants préjugés, qui sont vos maîtres, et ne sont pas les miens!... C'est pour cela que je vous réplique avec courage... avec courage, entendez-vous : je ne veux pas me battre; je ne veux ni me faire tuer, parce que ma vie n'est pas à moi, elle est à Dieu; ni vous tuer, ce qui me serait encore plus désagréable.

— Vous me permettrez de ne pas le croire, dit Narcisse.

— Oh! ce n'est pas assurément parce que je vous

porte le moindre intérêt; c'est tout simplement parce que j'aime à dormir. Je ne suis pas de ceux qui veulent laver leur injure dans le sang : le sang ne lave rien, le sang ne blanchit pas, il rougit... Il tombe goutte à goutte sur la conscience... Vivant, vous n'êtes pour moi qu'un être insignifiant; mort, vous seriez l'image vengeresse, vous seriez le remords.

— C'est vrai! dit le colonel, dont le front se contractait, et qui réfléchissait amèrement.

— Ne craignez pas le remords, répondit en riant Narcisse, je saurai me défendre. Encore une fois, persistez-vous dans votre refus?

Macabre releva la tête et répondit fièrement :

— Turenne a refusé un duel.

Le colonel ouvrit de grands yeux, crut revoir le cadavre de Theobald, et se dit en lui-même :

— Turenne avait peut-être raison!

— Si vous êtes aussi brave que Turenne, mon cher Monsieur, reprit Narcisse, je vous jure que je saurai bien vous forcer...

Un épouvantable cri, ou plutôt une clameur terrible retentit alors : c'était le moment de la fatale catastrophe, dont tout Paris se souvient encore : un imprudent s'était aventuré sur une partie du lac,

interdite aux patineurs, et la glace avait cédé sous ses pieds; quelques hommes intrépides, dévoués, dont les corps se sont presque tous perdus sous les glaces, mais dont les noms auraient dû surnager, et être inscrits sur quelque pierre, dans quelque coin du bois, quelques hommes, disons-nous, s'étaient élancés au secours du malheureux. Ils lui tendaient, pour qu'il s'y rattachât, les premiers objets venus; mais la glace, moins solide dans cette partie du lac, venait de céder sous leurs pieds; ils avaient disparu tout-à-coup, pendant que l'imprudent, qu'ils cherchaient à secourir, parvenait à se sauver, à force de se cramponner aux glaçons et à la vie.

Tout le monde se portait du côté du sinistre événement; une foule immense bordait le rivage; mais ceux qui se trouvaient sur le lac se gardaient bien de se rapprocher du point fatal, à part quelques sublimes imprudents qui voulaient aussi se dévouer. Yolande fut de ce nombre; elle avait vu Faustin de ce côté, et le croyait en danger. Par le fait, quelque temps auparavant, Faustin avait erré par là, pour voir de plus près les canards, qui furent la cause première de l'événement, car c'était moitié pour eux, moitié pour fournir les glaciers, qu'on avait cassé la glace, dans un espace du lac : ils y na-

geaient et s'y réfugiaient. Mais, à une certaine distance, l'eau s'était de nouveau recouverte d'une couche mince et perfide : à l'inverse des oies qui sauvèrent les Romains, les canards perdirent les Parisiens.

Yolande courut sur la glace, comme une folle, sans réfléchir, sans calculer le danger, sans savoir comment elle pourrait secourir Faustin.

Mme Melusine, qui lui servait de mentor, ne manqua pas de s'écrier, au moment où elle s'échappa :

— Que faites-vous, ma chère enfant?... Ah! seigneur Dieu! quelle imprudence!

Mais elle se désespéra sur place, sans faire un pas pour la retenir; de sorte que la jeune fille si mal gardée put s'aventurer tout à son aise. Elle passa sous la corde tendue d'un rivage à l'autre pour servir de barrière aux audacieux, et se rapprocha de l'endroit fatal où la glace venait de céder.

Le colonel et sa fille ne se doutant pas du danger qui la menaçait, et n'ayant rien à craindre pour Coraly, qui venait de descendre de son traîneau, étaient restés du côté de Macabre.

ANNAÏS SÉGALAS.

(La suite au prochain numéro.)

marché, la célérité et la qualité du travail, attestés par un usage suffisant, sont les titres auxquels s'attachent les préférences de l'auteur. C'est dire que toutes les améliorations de fantaisie, qui captent l'admiration de certains jurés amateurs, et ne se recommandent pas par d'autre titre, n'y usurperont pas la place des modestes outils consacrés par de longs et sérieux services.

L'auteur s'attache à être, dans ses descriptions, d'une clarté et d'une précision qui mettent le *Mémorial* à portée de tous les cultivateurs, et aussi à portée de tous les artisans qui cherchent à pourvoir l'agriculture du matériel le plus convenable et à la hauteur des progrès actuels de la mécanique agricole.

En deux mots, le *Mémorial* sera conçu et rédigé dans les vues et les idées qui ont valu à la *Gazette des Campagnes* un succès populaire dans la meilleure acception du mot, et lui attirent tous les jours des lecteurs sympathiques dans la classe restée jusqu'ici la plus rétive aux bienfaits de la lecture.

Le *Mémorial agricole* formera 24 livraisons in-4°, illustrées. Prix, 6 fr.

On souscrit pour l'ouvrage entier en envoyant un mandat sur la poste à M. BLÉRIOT, éditeur de la *Gazette des Campagnes*, 55, quai des Grands-Augustins, à Paris. Les deux livraisons parues seront envoyées franco par retour du courrier; les autres, de huitaine en huitaine.

— La publication des *Œuvres illustrées de Champfleury*, dont nous avons déjà parlé, vient de débiter par les *Bourgeois de Molinchart*, ce roman si spirituel, si joyeux, si vrai: la première livraison que nous avons sous les yeux est charmante, l'illustration est due au crayon humoristique de Lix, un de nos dessinateurs les plus distingués.

Cet ouvrage prendra place dans toutes les bibliothèques à côté des *Œuvres de Balzac*. On peut se le procurer chez tous les libraires de notre ville.

Les *Œuvres illustrées de Champfleury* for-

meront 200 liv. à 10 c., il en paraît deux par semaine.

VILLE DE DOUÉ.

**ADJUDICATION DE TRAVAUX.**

**CONSTRUCTION**

*De l'église de Notre-Dame, à Doué.*

Le Maire de la ville de Doué, chevalier de la Légion-d'Honneur, prévient les entrepreneurs de travaux publics que, le lundi 19 août 1867, à une heure du soir, il sera procédé, par devant lui, à l'adjudication à forfait et au rabais, sur soumission cachetée, des travaux à exécuter pour la construction d'une église pour la paroisse de Notre-Dame (section de la Chapelle).

Ces travaux sont évalués à 50,517 fr. 07 c., et les honoraires de l'architecte resteront à la charge de la ville.

Les plans, devis et cahier des charges sont déposés au Secrétariat de la Mairie, où il en

sera donné connaissance, tous, les jours à ceux qui se présenteront.

A Doué, le 26 juillet 1867.

Le Maire,  
GUIONIS-JOUBERT.

Le grand Cirque américain, propriétaires MM. Bell et Myers, visitera les 5 et 6 août prochain notre ville, et donnera ses représentations dans la carrière de l'Ecole, rue Saint-Nicolas, entre l'infirmerie des chevaux et le grand manège des Ecuyers.

Ce grand établissement, le seul véritable Cirque américain, est le plus grand de genre au monde. Composé de 100 chevaux, 20 poneys, 5 mulets dressés, éléphant, une cage de lions, 150 personnes et 50 voitures, il n'a aucune relation ni rapport avec le troupeau qui est présentement en représentation au Théâtre du Prince-Impérial à Paris, sous le nom de Cirque américain.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Etudes de M<sup>e</sup> LABICHE, avoué à Saumur, et de M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire en la même ville.

**VENTE**

En un seul lot,

**D'UNE MAISON**

JARDIN, CLOS DE VIGNE, FOURS

ET

**AUTRES DÉPENDANCES,**

Le tout situé commune de Bagneux, arrondissement de Saumur (Maine-et-Loire), et actuellement exploité par M. BENARD, fabricant d'ognons brûlés et conservés.

L'adjudication aura lieu le dimanche 18 août 1867, à midi, en l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire à Saumur, commis à cet effet.

On fait savoir à qui il appartiendra, qu'en exécution d'un jugement rendu sur requête et sur les conclusions du ministère public, par le tribunal civil de première instance de Saumur, le 15 juillet 1867, enregistré;

Et aux requête, poursuite et diligence de M. Kerneis, arbitre de commerce, demeurant à Saumur, agissant au nom et comme syndic de la faillite du sieur Eugène Benard, négociant, demeurant commune de Bagneux, ayant, ledit M. Kerneis, pour avoué, M<sup>e</sup> Labiche, avoué près le tribunal civil de première instance de Saumur;

Il sera procédé, aux jour, lieu et heure sus-indiqués, et par le ministère de M<sup>e</sup> Laumonier, notaire à Saumur, à l'adjudication, aux enchères publiques et à l'extinction des feux, de la propriété dont la désignation suit:

**DÉSIGNATION.**

Une propriété, située commune de Bagneux, au lieu dit devant la Pierre-Couverte, canton des Gravelles, composée d'une maison d'habitation, élevée, sur caves voûtées; d'un rez-de-chaussée divisé en trois chambres, dont deux à cheminée; d'un premier étage divisé en plusieurs pièces; grenier au-dessus, couvert en ardoises; écuries, magasins, hangar, cour, vaste construction sous laquelle se trouve une série de fours servant à la fabrication des ognons brûlés, magasin au-dessus, le tout couvert en ardoises; puits, lieux d'aisances, jardin et clos de vigne, le tout en un seul tenant, contenant environ trente-sept ares, joignant au levant Petit, Girard et autres, à l'ouest le chemin de Muret, au nord le chemin de la Pierre-Couverte à Bagneux, au sud un chemin commun.

**MISE A PRIX.**

Ontre les charges et conditions insérées au cahier des charges, rédigé par ledit M<sup>e</sup> Laumonier et déposé en son étude, la propriété ci-dessus dé-

signée sera vendue sur la mise à prix de 7,500 fr., fixée par le jugement sus-daté, ci-dessus.

Pour les renseignements, s'adresser:

- 1° A M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire à Saumur;
- 2° A M<sup>e</sup> LABICHE, avoué, poursuivant la vente;
- 3° A M. KERNEIS, syndic de la faillite.

Fait et rédigé par l'avoué-licencié soussigné, le 27 juillet 1867.

Signé: LABICHE.

Enregistré à Saumur, le 27 juillet 1867, f<sup>o</sup> c. Reçu 1 fr. 15 c., décime et demi compris.

(414) Signé: PARISOT.

Etudes de M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire à Saumur, et de M<sup>e</sup> LORIOLE DE BARNY, notaire à Angers.

**A VENDRE**

Au détail,

ET A L'AMIABLE,

**FERME**

Dans l'île du Saule, commune de Saumur, comprenant: bâtiments d'habitation et d'exploitation, joignant la levée de Tours, terres labourables, prés, pâtures et luissetes; le tout occupé par Rivain-Mariette.

Contenance: 7 hectares 19 ares 60 centiares environ.

S'adresser, pour renseignements et traiter, aux notaires, et à MM. VERNEAU et COULON, de la Chapelle-sur-Loire, chargés de la vente, qui se trouveront sur la ferme le dimanche 11 août 1867, à midi; puis les samedis, de quinzaine en quinzaine, en l'étude de M<sup>e</sup> LAUMONIER. (407)

Etude de M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

OU A LOUER

**1° UNE MAISON**

A Saumur, rue du Prêche, en très-bon état, et avec jardin;

**2° UNE MAISON**

DE CAMPAGNE,

Jardin et terre labourable, de 55 ares, à Saumur, sur les Châteaux, rue des Moulins; arbres à fruit en plein rapport, plants d'asperges et d'artichauts.

Entrée en jouissance de suite; facilités pour les paiements.

S'adresser à M. CHESNEAU, propriétaire, rue du Prêche, ou à M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire. (350)

**A CEDER**

DE SUITE,

**UNE TRÈS-BONNE BOULANGERIE**

**Riche clientèle,**

Dans un bon quartier de la ville de Tours, faisant cinq à six fournées presque tout pain de fantaisie. S'adresser à M. PHILIPPE, huissier à Tours, rue de la Guerehe, 10.

**ABONNEMENTS.**

Un an. . . . . 64 fr.

Six mois. . . . . 32 fr.

Trois mois. . . . . 16 fr.

**LE COURRIER FRANÇAIS**

**JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN.**

**ABONNEMENTS.**

UN MOIS :

**5 fr. 50 c.**

Le *Courrier français* est le journal de Paris qui donne la plus large place à l'étude des questions sociales et départementales. Fondé en dehors de toute influence financière, il prend en toute circonstance les intérêts du public, des Actionnaires et des clients contre tous les abus et tous les monopoles. C'est le journal de tous, fait pour tous et par tous. Il publie en feuilleton des romans intéressants, *moraux* et bien écrits.

Chaque abonnement donne droit, aux conditions ci-après, à une **PRIME GRATUITE** composée de volumes.

Abonnement de UN MOIS . . . . .	1 fr. de volumes.
— TROIS MOIS . . . . .	3 fr. —
— SIX MOIS . . . . .	6 fr. —
— UN AN. . . . .	12 fr. —

Un Numéro d'essai est envoyé GRATUITEMENT à tous ceux qui en font la demande par lettre affranchie.

Abonnements et Rédaction: 9, Rue d'Aboukir, 9.

**A CEDER**

DE SUITE,

**UNE MAISON DE MERCERIE,**

Tapiserie, Modes, Ganterie, etc., A SAUMUR.

S'adresser au bureau du journal.

**CHIENNE DE CHASSE**

**A VENDRE**

Ayant de la race et bonne pour la perdrix.

S'adresser à CHALES, garde au château des Ricardières, près Gizeux (Indre-et-Loire). (401)

**A LOUER**

Pour entrer en jouissance de suite,

**UNE BELLE MAISON**

Avec VASTE JARDIN, bien affrUITÉ,

Située à St-Lambert-des-Levées.

S'adresser au bureau du journal.

Une maison de Rouennerie et de Nouveautés DEMANDE un apprenti. S'adresser au bureau du journal.

**PORTRAITS.**

Nous annonçons à nos lecteurs la présence à Saumur de M. GOBERT, artiste peintre de Paris. Des portraits de personnes de la ville, très connues, peints par cet artiste, sont exposés à l'appréciation du public chez M. DAVEAU, doreur, rue du Puits-Neuf.

M. GOBERT réside rue Beaupaire, n° 18, au 2°. (415)

**RUE DE LA FIDÉLITÉ, A SAUMUR, CERVEAU**

**Marbrier-Sculpteur,**

A l'honneur d'informer qu'il vient d'ouvrir à Saumur, rue de la Fidélité, un atelier de marbrerie et de sculpture.

Il se charge de tous les travaux concernant sa partie: cheminées en tous genres, autels, monuments funèbres, etc., etc. (416)

**CHAMBRES, CABINET**

CAVE ET GRENIER,

**A louer présentement.**

S'adresser à M. BARDOU, rue de la Grise. (417)

**SOUFRE SUBLIMÉ PUR.**

Dépôt chez A. PIE fils, droguiste.

**CHANGEMENT DE DOMICILE**

M. BADIN, serrurier-mécanicien, a transféré son domicile carrefour Dacier, n° 14.

ON DEMANDE un Garde particulier, marié, connaissant bien l'exploitation des bois. S'adresser au bureau du journal.

**BOURSE DE PARIS.**

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 25 JUILLET.			BOURSE DU 25 JUILLET.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862 . . . . .	68 80	» 05	» »	68 85	» 05	» »
4 1/2 pour cent 1852 . . . . .	99 50	» »	» 25	99 25	» »	» 25
Obligations du Trésor . . . . .	470 »	» »	» »	468 75	» »	» 1 25
Banque de France . . . . .	3355 »	5 »	» »	3355 »	» »	» »
Crédit Foncier (estamp.) . . . . .	1370 »	5 »	» »	1375 »	5 »	» »
Crédit Foncier colonial . . . . .	560 »	» »	» »	560 »	» »	» »
Crédit Agricole . . . . .	627 50	» »	2 50	625 »	» »	2 50
Crédit industriel . . . . .	633 75	» »	» »	630 »	» »	3 75
Crédit Mobilier . . . . .	321 25	» »	» »	342 50	21 25	» »
Comptoir d'esc. de Paris . . . . .	735 »	1 25	» »	742 50	7 50	» »
Orléans (estampillé) . . . . .	872 50	» »	7 50	880 »	7 50	» »
Orléans, nouveau . . . . .	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Nord (actions anciennes) . . . . .	1142 50	» »	7 50	1145 »	2 50	» »
Est . . . . .	535 »	» »	» »	540 »	5 »	» »
Paris-Lyon-Méditerranée . . . . .	875 »	» »	» »	877 50	2 50	» »
Lyon nouveau . . . . .	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Midi . . . . .	545 »	» »	3 75	547 50	2 50	» »
Ouest . . . . .	565 »	5 »	» »	565 »	» »	» »
C <sup>e</sup> Parisienne du Gaz . . . . .	1530 »	» »	15 »	1535 »	5 »	» »
Canal de Suez . . . . .	300 »	» »	6 25	300 »	» »	» »
Transatlantiques . . . . .	350 »	» »	2 50	350 »	» »	» »
Emprunt italien 5 0/0 . . . . .	48 75	» »	» 50	49 10	» 35	» »
Autrichiens . . . . .	450 »	» »	7 50	457 50	7 50	» »
Sud-Autrich.-Lombards . . . . .	371 25	» »	3 75	375 »	3 75	» »
Victor-Emmanuel . . . . .	70 »	1 »	» »	69 50	» »	50 »
Romains . . . . .	72 50	» »	» 50	69 50	» »	3 »
Crédit Mobilier Espagnol . . . . .	213 75	» »	6 25	225 »	11 25	» »
Saragosse . . . . .	91 »	» »	1 »	90 »	» »	1 »
Séville-Xérès-Séville . . . . .	26 »	» »	» »	29 »	3 »	» »
Nord-Espagne . . . . .	89 50	» »	» »	85 »	» »	4 50
Compagnie immobilière . . . . .	140 »	» »	22 50	170 »	30 »	» »

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord . . . . .	315 »	» »	» »	315 »	» »	» »
Orléans . . . . .	310 75	» »	» »	311 »	» »	» »
Paris-Lyon-Méditerranée . . . . .	318 75	» »	» »	320 »	» »	» »
Ouest . . . . .	309 50	» »	» »	309 75	» »	» »
Midi . . . . .	309 »	» »	» »	308 50	» »	» »
Est . . . . .	311 75	» »	» »	311 »	» »	» »

Saumur. P. GODET, imprimeur.

Certifié par l'imprimeur soussigné.

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le